

## Rappels procédures vie scolaire/Que faire en cas de

Situation	Démarche à suivre
Votre enfant est en retard	Moins de 10min il va directement en cours, il sera mis en <b>retenue au bout de 3 retards</b> . S'il est en retard entre 2 cours, il sera mis en <b>retenue en fin de journée</b> .
Votre enfant est absent	Si l'absence est prévisible (rendez-vous médical...), écrivez un mot dans le carnet de correspondance (billet absence), précisant le jour et l'heure et votre enfant l'amènera en vie scolaire. Si l'absence est imprévisible, appelez le 04-78-70-16-22 et demandez la Vie Scolaire, précisez le nom de l'élève et sa classe.
Votre enfant est malade au collège	L'infirmière appellera, si nécessaire, les familles. Aucun élève ne peut quitter le collège sans autorisation ou passer directement par les familles ( <b>portables interdits</b> ).
Votre enfant est dispensé de sport	La dispense de sport doit être présentée au professeur. Soit <b>l'élève reste en sport</b> soit il est <b>envoyé en étude</b> , c'est le professeur qui décide.
Votre enfant a perdu son carnet	Il le signale au CPE et la famille doit venir en racheter un au secrétariat d'intendance avec le papier donné par le CPE (prix : 5 euros).
Votre enfant a perdu son manuel scolaire ou livre de lecture	Il le signale au CPE et à Mme Ouada, professeur documentaliste et devra rembourser le manuel ou le livre auprès de l'intendance.
<b>Le professeur de votre enfant est absent</b>	L'enfant <b>reste dans la salle où il devait avoir cours</b> et sera surveillé par un AED (surveillant), il pourra éventuellement se rendre au CDI avec l'accord de l'AED. L'élève va en salle d'étude uniquement quand l'heure est notée dans son emploi du temps. En fin de demi-journée, sortie selon l'autorisation signée dans le carnet et si votre enfant mange ou pas à la cantine.
Votre enfant est exclu de cours	Votre enfant est accompagné au bureau du CPE. Vous pouvez aussi regarder sur Pronote, par la suite l'enseignant vous donnera des précisions.
Demande de bourse de collège et de lycée	La demande se fait sur internet, les codes de connexion seront distribués à la rentrée. <b>Si besoin appelez l'intendance</b> ou rendez vous à l'Espace Service Jeunesse au lycée Jacques Brel.
Besoin d'un certificat de scolarité	Ils sont distribués en 3 exemplaires en septembre. S'il en faut d'autres dans l'année, il faut s'adresser au secrétariat de direction, Mme Exartier.

